

suite de Barthélemy Beau retrouvé

1919, la liste de la commune de la même année, les trois monuments aux morts de l'église, de la République et du cimetière. Il est positionné au bon endroit chronologiquement.

À FEURS

Il figure sur les monuments de l'église (ordre chronologique) et de la rue de la République (ordre alphabétique par année).

AU CIMETIERE DE FEURS

Nous n'avons pas vu la concession « BEAU », mais en mairie, on nous a aimablement photocopié le relevé de la concession « BEAU » avec les noms qui figurent sur la stèle.

Carré A - N° 119

Propriétaire : BEAU Georges et Marguerite.

Date d'achat : 13 février 1891 (N° 25b). Perpétuelle. 4 m2.

Acquisition effectuée sans doute au moment du décès du premier membre de la famille, décédé en 1891, Barthélemy BEAU, le père de Georges.

INHUMATIONS

Barthélemy BEAU 1834 - 1891

Antoinette COQUET 1833 - 1899

Georges BEAU : 1856 - 1939

Etienne LARGE 1864 - 1955

Madeleine BEAU 1871 - 1958

Marie BILLARD, épouse Georges BEAU 1866 - 1908

Barthélemy BEAU 1887 - 1917

Céline MARTIN, épouse DELOMIER (?) 1932 ?

Georges DELOMIER 1950 ?

Si la commune a recopié dans l'ordre les noms figurant sur la stèle, on se rend compte que ceux-ci ne sont pas tous inscrits chronologiquement, ce qui veut dire qu'il ne s'agit pas de la stèle d'origine.

Décès de Marie Billard

Marie Billard est décédée à son domicile de Feurs le 23 août 1908, à l'âge de 41 ans. Son décès a été annoncé en mairie par son fils Georges Marcel, 21 ans, étudiant en médecine.

Les BEAU qui ont rendu visite en novembre 1915 à Mr Ville, avant son décès était donc Georges BEAU, son second fils Marcel et Yvonne, dont le mari n'avait pu obtenir une permission. Etait-elle la sœur de Barthélemy et de Marcel ou leur belle-sœur ?

Le caporal Barthélemy Beau

Rappelons que sa fiche n'existe pas sur

MEMOIRE DES HOMMES qui répertorie ceux qui ont été déclarés « MORT POUR LA FRANCE ». Un titre qui était accordé systématiquement à tous ceux qui sont morts pendant leur période de mobilisation, quel que soit le genre de mort.

Rappelons qu'à St Symphorien, deux autres pelauds également inscrits sur les monuments aux morts n'ont pas de fiche « Mémoire des Hommes » : **Jean-Claude MATHELIN** et **Firmin COY**.

Concernant Barthélemy BEAU, on ne trouve donc sur son acte de décès aucune mention de son appartenance à l'armée. Qu'est-ce que cela signifie ?

Tentative d'explication.

a) Il aurait été en permission ? Non, car dans ce cas-là, il y aurait eu référence à ce fait et l'on aurait indiqué son appartenance au 216 RI.

b) Il aurait été en convalescence, suite à une maladie, une blessure ? Non, voir le cas précédent.

c) Il aurait été réformé, pour cause de blessures, de handicap. Peut-être. Mais ayant un moment été à la guerre, il aurait pu avoir droit au titre de « Mort pour la France ». Son père n'a sans doute pas fait les démarches pour demander cette reconnaissance, estimant que son fils était mort dans son lit, alors que beaucoup de ses compatriotes de Feurs l'avaient été sur les champs de bataille. Par ailleurs, Barthélemy étant célibataire, donc ne laissant ni veuve, ni orphelins, cette reconnaissance ne rapporterait rien. Par contre, à Feurs, on n'a pas hésité à le mettre sur les monuments aux morts, car on savait que ce garçon mort à 30 ans était bien parti à la guerre.

Pourquoi Barthélemy Beau figure-t-il aussi sur les monuments de St Symphorien ? Tentative d'explication.

Étant le neveu de Joanny Billard, patron d'une importante et renommée usine de fabrication de chaussures, donc une famille de notables, qui avait sans doute souscrit financièrement à la construction des monuments aux morts, celle-ci aurait demandé à ce que son nom figure. Cette hypothèse nous semble peu probable. On voit mal en effet, la paroisse mettre sur son monument quelqu'un qui n'aurait pas été paroissien. Ni la commune, le mettre du fait que sa mère était née à St Sym, car elle n'y habitait plus depuis plus de trente ans et était décédée depuis onze ans. À ce compte-là, il aurait fallu en mettre beaucoup d'autres.

UN CAS RESSEMBLANT : JEAN CHARVOLIN

Parmi les 103 autres morts inscrits sur les monuments aux morts, nous avons pour l'instant trouvé un seul cas ressemblant, sauf que cette personne est bien morte à la guerre, « suite de blessures ».

Il s'agit de CHARVOLIN Jean, du 28^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais, qui figure sur les monuments aux morts de St Symphorien, mais aussi de Saint Christo. Sa fiche de Mémoire des Hommes indiquant que son acte de décès a été transcrit sur les registres de cette commune du Jarez. Sa lecture montre qu'on ne mentionne jamais le nom de St Sym. Il est mort suite de blessures dues au gaz ypérite le 6 août 1918 à l'ambulance de Sézanne (Marne). Il était né à Marcenod, son père étant meunier. Jean était domicilié en dernier lieu à St Christo. Son père étant décédé en 1918. Pourquoi est-il inscrit sur les trois monuments de St Sym ? Sans doute parce qu'à un moment de sa vie, il y avait travaillé. Était-ce le cas de Barthélemy BEAU ? Nous émettons l'hypothèse que, soit Barthélemy enfant ait été placé longuement chez ses oncles et tantes de St Sym, y faisant une partie de sa scolarité à St Sym, soit qu'il ait travaillé suffisamment longtemps à l'usine Billard, pour être reconnu pelaud par la population.

Au moment de sa mort à Feurs, il était sans doute réformé et démobilisé pour une raison que nous ignorons.

En lisant l'Histoire de son Régiment, on retiendra qu'il connut régulièrement des pertes énormes, devant être sans cesse reconstitué. Pertes en morts et en blessés. Barthélemy fut-il l'un de ces grands blessés ou mutilés, réformés et démobilisés ?

B. BEAU - B. BERARD - A. CHAVAND - P. VILLON**Campagne du 216 RI**

(d'après l'Histoire du Régiment).

Août 1914 - Le régiment est caserné à St Etienne et Clermont. Les mobilisés se rassemblent à Montbrison. Le 216 RI sera dissous en août 1918, après des pertes très sévères.

1914 - Alsace. Bataille de la Marne : le régiment perd la moitié de son effectif.

Suite page suivante